

VALOGNES ET LA FORTUNE DES NOBLES



Si l'usage touristique consistant à désigner Valognes sous le titre de « petit Versailles normand » ne constitue qu'une invention journalistique récente, il est vrai cependant que bien peu d'autres villes de France sont marquées d'une aussi profonde empreinte aristocratique. Toustain de Billy la considérait au XVII^e siècle comme la *Cour du Cotentin* et l'estimait *la plus polie, la plus spirituelle de la Basse-Normandie*. Robert de Hessel, en 1771, relevait qu'il n'y avait point alors *de ville dans toute la généralité de Caen, où tant de gentilshommes fassent leur demeure*. Ce phénomène de concentration nobiliaire possède des origines très lointaines. Au temps du duché de Normandie, Valognes fut un lieu de pouvoir important, siège d'une résidence ducale abritant plusieurs juridictions laïques et ecclésiastiques. C'est ici que fut rédigé au XIII^e siècle le « très ancien coutumier de Normandie ». C'est à Valognes également que le célèbre sire de Gouberville exerçait sous Henri II son office de lieutenant des eaux et forêts. Le renforcement progressif des administrations royales, la multiplication des charges juridiques, conduira au cours des XVII^e et XVIII^e siècles à accentuer toujours d'avantage son statut de capitale du Clos du Cotentin, au point d'y rassembler une bourgeoisie et une noblesse de robe tout à fait considérables. Un recensement effectué en 1766 faisait apparaître, aux côtés de 50 nobles « de plein droit », la présence de 47 officiers exemptés d'impôt résidant dans la ville. La vieille aristocratie terrienne, délaissant pour l'hiver ses manoirs ruraux, manifestait dans le même temps un attrait toujours croissant pour cette vie mondaine que procurait la jouissance d'un hôtel urbain. A noter que, offrant par devoir son sang pour servir à la guerre, cette noblesse militaire alimenta la ville d'un contingent non négligeable de veuves. Gestionnaires audacieuses et commanditaires exigeantes, ces dames ont largement contribué à soutenir ici l'investissement immobilier. On leur doit indiscutablement, avec les hôtels Pelée de Varennes, de Bascardon ou de Quierqueville, certaines des constructions les mieux agencées et les plus novatrices de leur époque.



L'hôtel Pelée de Varennes, façade sur cour

A l'échelle d'une cité de moins de 10 000 âmes, ces demeures nobles occupaient naturellement une emprise tout à fait considérable. La multiplication des hôtels particuliers a largement contribué à définir la physionomie de Valognes, aussi bien en venant investir de nouveaux terrains et en densifiant ainsi le tissu urbain préexistant, qu'en recouvrant et en modifiant la structure du bâti antérieur. Au nombre des parcelles loties au cours des XVII^e et XVIII^e siècles figurent en premier lieu d'anciennes propriétés ecclésiastiques, domaine de l'archidiacre, portions de l'ancien manoir des évêques de Coutances puis terrains du presbytère, cédés pour y édifier notamment les hôtels de Carmesnil, de Pontas-Duméril ou Marnière de Sainte-Honorine. La concession de terrains relevant initialement de la couronne de France y permit par ailleurs la construction des hôtels de Touffreville et Folliot de Fierville, associés tous deux à de vastes enclos boisés. Le plus couramment toutefois la construction de ces demeures résultait de l'acquisition et du rassemblement de plusieurs parcelles déjà loties, concentrées le long des principaux axes viaires. Les bâtisseurs les plus ambitieux organisaient la destruction du bâti antérieur et pouvaient ainsi placer la demeure noble en retrait de la rue, entre cour et jardin, selon le modèle convenu des hôtels à la française. Les principaux édifices de la rue de Poterie, l'hôtel de Vauquelin et l'hôtel Pelée de Varennes, protégés tous deux par des portails monumentaux, appartiennent à cette typologie. A Grandval-Caligny, l'aile de communs reliant le corps de logis principal au bâtiment donnant sur la rue des Religieuses supporte une élégante terrasse avec garde-corps à balustres, courant devant un haut mur écran orné d'ouvertures feintes. Ce goût théâtral du trompe-l'œil architectural se retrouve dans la cour du Mesnildot-de-la-Grille qui abrite derrière sa demi-lune close d'un portail en ferronnerie de suggestifs effets de symétrie. A l'hôtel de Beaumont, la très vaste surface de terrain investie par la construction a permis également de placer l'édifice entre une cour fermée de grilles ouvragées et de vastes jardins à la française.



Hôtel Grandval-Caligny, façade sur jardin

La majorité des hôtels valognais relève toutefois de partis plus modestes, se contentant de reprendre l'assise des édifices qui ont précédé, voire de n'y apporter que des modifications superficielles. Avec sa façade sur rue ordonnancée à la mode du XVIII^e siècle répondant à une façade sur jardin avec tour d'escalier et fenêtres à meneaux d'époque Renaissance, l'hôtel d'Heu est représentatif d'une forme minimale d'interventionnisme architectural. Place des Capucins, l'hôtel de Baudreville se signale également par sa façade à faux avant-corps et fronton de style classique accolé d'une petite tour d'escalier médiévale.



Hôtel de Baudreville, dessin aquarellé, vers 1920

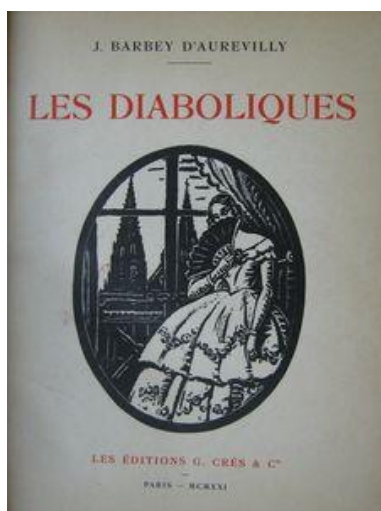
Quelle que fut l'ambition de leur parti architectural, la plupart de ces nouveaux hôtels vinrent donc se substituer à des maisons à boutiques et à des ateliers d'artisans, vestiges d'une prospérité mise à bas par la suppression des anciennes franchises commerciales dont jouissait la ville, par l'augmentation des impôts et par les crises du règne de Louis XIV. Tout en stimulant le mécénat religieux et en suscitant le développement du commerce de luxe, la fortune nobiliaire du Valognes d'ancien Régime a également provoqué une forme d'étouffement de sa vigueur économique. Lorsqu'en 1695 l'administration municipale précise sur ses registres que « *Le bourg de Vallongnes est composé en la meilleur et la plus grande partie de noblesse originaire du lieu et aultres qui s'y sont tenus* », qu'il « *en vient encore tous les jours de la campagne pour y demeurer* » et que ceux-ci, plus nombreux qu'à Caen ou Rouen, y « *font plus du tiers de la bourgeoisie* », ce n'est pas pour s'enorgueillir de cette situation mais bien plutôt pour se plaindre d'un manque dramatique de

ressources financières. Puisque les nobles ne payaient point l'impôt, leur présence en si grand nombre, la pression immobilière qu'ils faisaient peser, représentaient pour la ville un manque à gagner considérable. L'échec du projet de création d'une grande place royale qui, sur l'emplacement du château médiéval démoli par Louvois, devait célébrer le renouveau de la cité, résulte principalement de cette pénurie.



Plan d'aménagement de la place du château au XVIIIe siècle

Devenue au XIX^e siècle la « ville des spectres » chère au ténébreux Jules Barbey d'Aurevilly, Valognes comptait encore, jusqu'aux bombardements américains de la Libération, près de 80 hôtels particuliers, dont 44 subsistent aujourd'hui. Cet héritage, qui coexiste avec d'importants vestiges de thermes antiques, de nombreux édifices religieux et deux musées municipaux, représente une part essentielle de l'identité patrimoniale de la ville, également marquée en profondeur par l'architecture et l'urbanisme de la Reconstruction. L'entretien et la valorisation de ce patrimoine résulte en premier lieu de l'implication des propriétaires concernés. Grace aux efforts de Madame des Courtils et de l'association qu'elle a constituée, l'hôtel de Beaumont propose notamment l'ouverture au public de ses jardins, de ses salons et de leur riche mobilier du XVIII^e siècle. A Grandval-Caligny, les appartements dans lesquels Barbey rédigea ses Diaboliques sont également accessibles aux visiteurs.



Gastron Pastré, couverture pour une édition des diaboliques, 1921

L'obtention du label de « Ville d'art et d'histoire » en 1992, puis, depuis 2001, le développement avec Briquebec et Saint-Sauveur-le-Vicomte du Pays d'art et d'histoire du Clos du Cotentin, soutiennent la volonté municipale de faire vivre et partager ce patrimoine à travers des visites guidées, des conférences et des ateliers destinés aux enfants. Les mesures de protection au titre des Monuments historiques, concernant actuellement quatre de ces hôtels urbains (hôtel de Beaumont, classé ; hôtels de Grandval-Caligny, Blangy et Thieuville, inscrits), attestent par ailleurs l'intérêt porté à ces édifices par les services de l'Etat. En plus de ces protections déjà anciennes, il apparaît aujourd'hui qu'une dizaine d'hôtels pourraient encore être proposée à l'inscription, aussi bien pour les façades et toitures que pour certains jardins et éléments d'aménagements intérieurs. Engageant actuellement une réflexion sur la mise en place d'une ZPPAUP (zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager), la municipalité souhaite aujourd'hui proposer une prise en charge plus attentive et mieux concertée de ce patrimoine architectural.

Julien DESHAYES, janvier 2011 (tous droits réservés, Pays d'art et d'histoire du Clos du Cotentin)